



**HAL**  
open science

# Illégalité et économie souterraine : un mode pertinent de questionnement du territoire

Pascale Froment

► **To cite this version:**

Pascale Froment. Illégalité et économie souterraine : un mode pertinent de questionnement du territoire. CIST2011 - Fonder les sciences du territoire, Collège international des sciences du territoire (CIST), Nov 2011, Paris, France. pp.161-164. hal-01353213

**HAL Id: hal-01353213**

**<https://hal.science/hal-01353213v1>**

Submitted on 10 Aug 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Illégalité et économie souterraine : un mode pertinent de questionnement du territoire

## AUTEUR

Pascale FROMENT, TELEMME (France)

## RÉSUMÉ

Le rapprochement entre économie souterraine, illégalité et territoire est à certains égards paradoxal. Les deux premières notions, davantage du côté de l'économie ou du droit, sont en effet souvent peu « territorialisées » alors que parallèlement les études empiriques relevant de champs disciplinaires pluriels montrent l'enjeu d'une réflexion sur l'illégalité, sous différentes facettes, dans l'évolution actuelle des territoires. Il s'agit alors de s'interroger sur le rôle de celle-ci dans la construction sociale, économique et identitaire des territoires à une échelle locale qui, toutefois, ne prend son sens que articulée à d'autres échelles. L'analyse des rouages de l'économie souterraine invite à d'autres lectures de la hiérarchie et de la spécialisation des territoires, en constante évolution. Cette communication s'appuie sur des travaux développés sur les villes des rives nord (Italie) et sud (Maroc, Tunisie) de la Méditerranée.

## MOTS CLÉS

illégalité, économie souterraine, mobilité, temporalités, quartier, acteur.

## INTRODUCTION

Le rapprochement entre économie souterraine, illégalité et territoire ne va pas toujours de soi, les terrains de rencontre étant soit très circonscrits dans l'espace et dans le temps, comme dans le cas de l'émergence des districts de la Troisième Italie, soit explorés plus récemment sous des formes ressortissant de la criminalité. Aussi les notions mobilisées, davantage du côté de l'économie, du droit ou de la sociologie, ne sont elles qu'assez peu « territorialisées ». Mais c'est bien du côté de cette pluridisciplinarité qu'il faut chercher l'intérêt d'une telle association dans le cadre d'un colloque portant sur le fondement de sciences du territoire. D'autant que les études menées dans des champs disciplinaires pluriels montrent clairement l'enjeu d'une réflexion sur l'économie souterraine et plus largement sur l'illégalité dans l'évolution actuelle des territoires. Il s'agit alors de s'interroger sur le rôle de celle-ci dans la construction sociale, économique et identitaire de ces derniers, sur son aptitude à nourrir des réseaux relationnels et des circuits économiques denses, et donc à "faire territoire" à une échelle locale. Toutefois, cette échelle ne prend son sens qu'articulée à d'autres. Plus que le poids et les estimations - toujours sujets à caution -, l'approche des mécanismes de l'économie souterraine s'avère être un excellent marqueur de la dépendance et des inégalités à différentes échelles, depuis la méta-région méditerranéenne jusqu'aux niveaux régionaux et locaux ; elle contribue à repenser la hiérarchie des espaces et invite à d'autres lectures de la spécialisation et de la dynamique actuelle des territoires. Cette communication s'inscrit dans la thématique « Mobilités, identités et territoires », et s'appuie sur des travaux développés dans les métropoles des rives nord (Italie) et sud (Maroc, Tunisie) de la Méditerranée, privilégiant la sphère productive de l'illégalité.

## **1. CONCEPTS, POIDS ET MESURES : VERS UNE PREMIÈRE DIFFÉRENCIATION TERRITORIALE**

Les notions mêmes d'économie souterraine et d'illégalité mobilisées ici, s'insèrent dans un champ terminologique et conceptuel touffu et complexe - criminalité, clandestinité, illégalité, informel, etc. – aux frontières toujours plus labiles et qui semble peu interférer a priori avec une quelconque dimension territoriale. L'économie souterraine s'apparente à une forme organisée traduisant une volonté économique d'échapper totalement ou partiellement aux règles fiscales, sociales et environnementales qui régissent les activités économiques. Les méthodologies d'approche - écartelées entre le tout macro des économistes et politologues et le très micro des sociologues, historiens...- , malgré un effort croissant de clarification conceptuelle à l'échelle internationale, ne rendent pas forcément compte de réalités très composites. L'estimation indirecte statistique de la part de l'économie souterraine dans le PIB par des méthodes de macro-modélisation ne permet pas notamment d'appréhender des échelles territoriales très fines ni d'entrer dans la compréhension de mécanismes d'une grande complexité. Au sein des systèmes territoriaux, productifs ou non, il n'y a en effet pas de rupture, mais bien un continuum en fonction des degrés et des formes d'illégalité, pratiquée par les différents acteurs et habitants.

S'ajoute à cela le fait que l'illégalité reste un obstacle à la prise en compte et à reconnaissance du développement des territoires : la sous-estimation structurelle des effectifs et de la production ne permet pas la « labellisation » de certains « districts industriels » – dans le Sud italien par exemple – pourtant souhaitable pour encourager un processus de développement plus vertueux.

Les diverses estimations de l'économie non observée, quoique problématiques, livrent néanmoins une première classification, assez sommaire, des territoires nationaux à l'échelle européenne, une hiérarchie dominée par les pays méditerranéens et les anciens PECO. Ce constat amène à questionner la concentration de cette économie souterraine dans certains espaces ainsi qu'une éventuelle spécificité de ces territoires qui seraient davantage marqués par l'illégalité. Au delà de la relation trop simpliste entre aires en retard de développement, dites périphériques - voire marginales - et épanouissement de l'économie souterraine, il reste à savoir à quel niveau s'opère la différenciation des territoires par l'illégalité et selon quels critères. L'autre dimension à prendre en compte est l'évolution de la norme dans le temps: le poids et les formes de l'économie souterraine renvoient en effet à la propension des Etats, voire des organisations régionales comme l'UE, à contrôler les activités économiques par des réglementations croissantes et à leur capacité à les faire appliquer. Les normes et réglementations - lutte contre l'illégalité et la contrefaçon par exemple - évoluent et se multiplient ; elles émanent d'acteurs institutionnels pluriels, et viennent se juxtaposer voire interférer avec des règles tacites fonctionnant localement. Selon les contextes, on peut avoir « émergence », normalisation, de certains territoires et acteurs ou au contraire dérive vers une illégalité croissante.

## **2. TERRITOIRES ET JEUX D'ECHELLES**

La dimension territoriale est pourtant une dimension centrale de l'analyse de ces phénomènes donnant toute sa place à l'approche géographique.

### **L'économie souterraine, produit du territoire et faiseuse d'identité,...**

L'économie souterraine, étroitement liée dans l'industrie au phénomène de décentralisation productive et d'accroissement de la flexibilité, repose sur une forte proximité économique, sociale et territoriale des acteurs. Le développement de la sous-traitance dans la phase de décollage des territoires productifs est allé souvent de pair

avec celui de l'économie souterraine, selon un circuit dans lequel tous les acteurs – entrepreneurs, employés, fournisseurs - sont directement impliqués. Les conditions spécifiques des marchés de l'emploi locaux, les taux de chômage élevés et les faibles revenus, expliquent l'importance du travail au noir. De plus, les réseaux de relations économiques se doublent et s'imbriquent à d'autres réseaux de connivence territoriale, de type souvent communautaire à l'échelle de quartiers ou de villages, qui sont consolidés par un même creuset social et culturel ; les formes de recrutement privilégient ainsi la famille et les connaissances. Le territoire est souvent espace de travail et espace de vie et les arrangements interpersonnels entre acteurs garantissent la reproduction des pratiques sociales informelles et des pratiques économiques illégales usant de codes culturels non institutionnalisés mais très efficaces. Les processus à l'oeuvre d'appropriation du territoire peuvent alors déboucher sur la production de cloisonnements forts de type identitaire, qui mettent ces lieux en situation de marginalité extrême, proche de l'extraterritorialité.

### **Un circuit économique mondialisé,...**

Les acteurs de ces systèmes locaux, en particulier dans l'industrie de la mode, sont souvent intégrés dans des réseaux de production à l'échelle mondiale, mais souvent comme dernier maillon de la chaîne de production-commercialisation. Engagées dans la DIPP, les PME de ces systèmes productifs "gris" dépendent de commanditaires implantés dans d'autres régions ou d'autres pays ; les micro-ateliers travaillent ainsi dans l'ombre pour des griffes de renommée internationale. L'illégalité et ses réseaux, très utiles dans les phases de décollage des activités économiques, deviennent alors problématiques dans l'optique d'un développement à long terme ; ils entravent l'intégration des acteurs de ces territoires à des réseaux plus longs et gênent leur lisibilité économique sur les marchés et la reconnaissance de leur rôle par les pouvoirs publics. Les activités de conception, de création et d'innovation échappent ainsi aux régions périphériques de l'Italie méridionale ou de l'Espagne, aux états de la rive Sud de la Méditerranée (Tanger au Maroc, Monastir en Tunisie). Dans la mise en concurrence des territoires exacerbée par la dernière mondialisation, ce qui est valorisé sur place, de part et d'autre de la Méditerranée, c'est le facteur main-d'œuvre ainsi que la proximité géographique et culturelle.

Pourtant, dans des domaines mobilisant d'autres facettes de l'illégalité, certains territoires, souvent des quartiers, donnés comme périphériques à la fois en termes de distance, d'indicateurs sociaux et de fonctions urbaines traditionnelles, peuvent être remarquablement centraux et connectés à l'économie criminelle mondiale. Selon une inversion des temps et des valeurs, Naples et Tanger par exemple, déchues de leur statut de capitale ou de ville internationale, s'imposent comme plaques tournantes des trafics illicites internationaux de drogue ou d'articles de contrefaçon, alors que parallèlement leur appareil productif traditionnel décline ou bien se trouve franchement sous la coupe des centres décisionnels mondiaux.

La dimension territoriale et l'imbrication multiscalaire des formes d'illégalité sont ainsi déterminantes pour comprendre le fonctionnement actuel l'économie souterraine et son rôle dans le développement des territoires, qui ne peut en rien être cantonné à l'échelle locale.

Les dynamiques actuelles qui traversent ces territoires de l'illégalité sont de plus en plus complexes, obéissant à des logiques qui peuvent être contradictoires – tension entre clandestinité et mise en scène, et donc hypervisibilité, des territoires -, et de plus en plus sélectives. Certains systèmes productifs, sont ainsi condamnés à rester les arrières-boutiques obscures s'opposant aux luxueuses vitrines des métropoles mondiales alors que d'autres parviennent à s'émanciper.

En outre, dans les régions périphériques, l'évolution des centres-villes vers d'autres fonctions - consommation, culture, tourisme et loisirs - rend obsolètes et indésirables ces activités. On assiste à la mise en place de dynamiques nouvelles d'expulsion : les espaces gris sont refoulés plus loin de la ville vers des zones toujours plus périphériques ou bien vers d'autres pays (ex Maghreb, Europe de l'Est, Asie). Mais les territoires urbains centraux donnent aussi à voir des poches de pauvreté, en tâches de léopard, jouxtant des espaces prospères et policés, marqués par le remplacement progressif des catégories plus populaires ou marginales par de nouveaux usagers. Se pose alors pour ces territoires « gris » le problème de leur représentation : pris dans des logiques de stigmatisation en raison même de l'importance de l'illégalité voire de la criminalité aggravée, ils sont devenus un enjeu des politiques publiques en faveur des villes.

## REFERENCES

- Bagnasco A., 1977, *Tre Italie. La problematica territoriale dello sviluppo italiano*, Bologna, Il Mulino
- Barthélémy Ph., 2007, "Economie souterraine" in *Dictionnaire de l'Economie*, Albin Michel, Coll. Encyclopedia Universalis, 1530 p.
- Dematteis G., Governa F. (dir.), 2005, *Territorialità, sviluppo locale, sostenibilità: il modello SLoT*, Ed. Franco Angeli, Coll. Scienze geografiche, 237 p.
- Froment P., Rivière D., 2009, article Thesaurus Encyclopedia Universalis, *Naples*, Encyclopedia Universalis, Paris, 18 pages
- Froment P. , 2006, "Districts, entreprises méridionales et économie souterraine" in *Méditerranée Revue géographique des pays méditerranéens*, n°1-2
- Kokoreff M., Peraldi M., Weinberger M., (dir.) 2007, *Economies criminelles et mondes urbains*, PUF, « Sciences sociales et sociétés », 2007, 213 p.
- Lapeyronnie D., 2008, *Ghetto urbain. Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*, Paris, Editions Robert Laffont, 625 p.
- Saviano R., 2007, *Gomorra Dans l'empire de la camorra*, Gallimard, 480 p. (Edition poche Folio 2009)
- Tissot L., Garufo F., Daumas J-Cl., Lamard P. (dir.). 2010, *Histoires de territoires. Les territoires industriels en question (XVIIIe-XXe siècles)*, Alphil-Presses universitaires suisses, Neuchatel, 440 p.

## AUTEUR

Pascale **Froment**  
UMR TELEMME, Université de Provence  
frompasc@wanadoo.fr